



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPLP Interne Public et Privé

Section : Génie Industriel

Option : Matériaux souples

Session 2017

Rapport de jury présenté par :
Jean-Michel SCHMITT
Président du jury

SOMMAIRE

I – RÉSULTATS STATISTIQUES	4
II – RAPPORT DU JURY POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ	5
1 – Présentation de l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)	
2 – Analyse des résultats à l'épreuve	
3 – Conclusion	
III – RAPPORT DU JURY POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSION	
1 – Présentation de l'épreuve	7
2 – Analyse des résultats à l'épreuve	
3 – Conclusion	
IV – EXEMPLE DE SUJET - Épreuve d'admission (option Vêtement)	9
V – EXEMPLE DE SUJET - Épreuve d'admission (option Chaussure)	15
VI – EXEMPLE DE SUJET - Épreuve d'admission (option Maroquinerie)	24

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées au lycée La Colinière à Nantes le 13 mars 2017 dans de très bonnes conditions.

Les épreuves d'admission se sont déroulées au lycée Léonard de Vinci à Nantes du 3 avril au 5 avril 2017 dans de très bonnes conditions également.

Les membres du jury adressent de vifs remerciements aux proviseuses de ces deux lycées ainsi qu'à leurs collaborateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

I - RÉSULTATS STATISTIQUES

CAPLP Interne Public

Inscrits	Nombre de postes	Dossiers RAEP étudiés	Admissibles	Présents à l'épreuve d'admission	Admis
27	10	15	12	10	6

Moyenne obtenue par les candidats à l'issue de l'admissibilité	7,6
Moyenne obtenue par les candidats à l'issue de l'épreuve d'admission	9,1
Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	8,6

CAPLP Interne Privé

Inscrits	Nombre de postes	Dossiers RAEP étudiés	Admissibles	Présents à l'épreuve d'admission	Admis
5	1	5	3	2	1

Moyenne obtenue par les candidats à l'issue de l'admissibilité	8,5
Moyenne obtenue par les candidats à l'issue de l'épreuve d'admission	12,9
Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	14

II - RAPPORT DU JURY POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

1. Présentation de l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Le jury étudie et note les dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle élaboré par les candidats.

Ces dossiers doivent comporter deux parties.

Dans une première partie (deux pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (six pages dactylographiées maximum) le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

A son dossier, le candidat joint, sur support papier, un ou deux exemples de documents ou de travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur. L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;
- la maîtrise des enjeux techniques, professionnels, didactiques, pédagogiques et formatifs de l'activité décrite ;
- la structuration du propos ;
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;
- la justification argumentée des choix pédagogiques opérés ;
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Cette épreuve a un coefficient de 1.

Nota. Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées lors de l'entretien à un échange sur le dossier de RAEP.

2. Analyse des résultats à l'épreuve

Les candidats doivent porter une attention particulière à la rédaction de ce document, tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme : le jury conseille de numéroter les pages, de présenter un sommaire et de repérer les documents annexés. L'orthographe, l'expression écrite, le choix du vocabulaire professionnel utilisé et la présentation des documents doivent faire l'objet d'attentions particulières.

Sur le fond : les candidats doivent faire des efforts pour rendre compte clairement et de manière synthétique de leur expérience professionnelle, ainsi que des éléments significatifs des missions éducatives qui leur ont été confiées. Ils doivent présenter également une analyse réflexive de leurs pratiques devant les élèves et justifier leurs propos.

Le jury attend que les candidats mettent en relation leurs différentes activités professionnelles et les compétences pédagogiques qui ont été progressivement acquises.

Le choix de l'activité pédagogique qui est développée doit être en lien avec le référentiel du diplôme visé. Il est attendu des précisions concernant :

- le niveau auquel est destinée l'activité ;
- les objectifs pédagogiques ainsi que les prérequis nécessaires pour aborder l'activité ;
- la place de la séquence, qui intègre l'activité présentée, dans la programmation annuelle ou le parcours de formation ; celui-ci peut être présenté à l'aide d'un tableau ou d'un graphique ;
- l'organisation de la séquence pédagogique dont est issue l'activité ;
- le déroulé de la séance pédagogique qui intègre l'activité présentée ;
- les démarches pédagogiques mises en œuvre ;
- les éléments de synthèse permettant à l'élève de structurer les nouvelles connaissances ;
- les modalités d'évaluation des acquis des élèves que ce soit en cours de formation ou à la fin de la séquence ;
- les remédiations envisagées ;
- la manière dont est traitée l'hétérogénéité du public et la façon dont le candidat a individualisé son acte pédagogique pour mettre tous les élèves en situation de réussite ;
- le choix des outils numériques pour communiquer, mettre à disposition des ressources, élaborer des solutions, aider les élèves dans leurs apprentissages, favoriser le travail collaboratif des équipes.
- quelques documents élève en rapport avec la séance développée

Il est attendu que les candidats présentent des documents transmis aux élèves et les analysent. Les déroulés des séances ne doivent pas être décrits textuellement, minute après minute. Les candidats doivent plutôt développer les éléments didactiques permettant au jury de se forger une opinion précise sur leurs intentions pédagogiques.

Il est souhaitable que le niveau de la séquence présentée se rapproche du niveau attendu en lycée professionnel. L'acquisition progressive des compétences doit primer sur la fabrication du produit.

En conclusion de ce rapport, le jury attend que le candidat établisse un bilan argumenté présentant les points perçus comme positifs et ceux qu'il convient d'améliorer dans ses pratiques pédagogiques.

3. Conclusion

Le jury a noté une grande hétérogénéité entre les dossiers étudiés. La rédaction de ce document doit être l'occasion pour le candidat de faire le point sur les compétences et attitudes requises pour exercer le métier d'enseignant.

Le jury conseille aux candidats de faire relire leur dossier par leurs collègues ou leur directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques afin d'en tester la lisibilité et d'échanger sur la pertinence de son contenu.

III - RAPPORT DU JURY POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSION

1. Présentation de l'épreuve d'admission

L'épreuve de mise en situation professionnelle a pour objectif principal de préparer une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel et qui prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus.

Dans la première partie, d'une durée de quatre heures, le travail consiste à décoder le cahier des charges, à concevoir à l'aide d'un logiciel de CAO et à réaliser une partie d'un prototype. Durant cette partie, les examinateurs évaluent la démarche méthodologique et l'analyse critique que le candidat porte sur son travail. Ils seront également amenés à évaluer le lien entre les activités pratiques développées et la proposition d'exploitation pédagogique envisagée.

Dans la seconde partie, d'une durée d'une heure, le candidat prépare la présentation orale devant le jury d'une séquence de formation en rapport avec les compétences précisées dans l'énoncé et le niveau de formation imposé.

L'épreuve se termine par un exposé oral du candidat de trente minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury pendant trente minutes.

Le candidat présente la séquence de formation qu'il a élaborée, explicite sa démarche méthodologique, met en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire cette production pédagogique, et développe une des séances de formation constitutives de la séquence.

L'entretien permet au jury d'apprécier et d'évaluer les aptitudes du candidat à la communication, à l'analyse et à la synthèse. Il permet de vérifier les connaissances du candidat sur les contenus d'enseignement, les stratégies, les évaluations et l'organisation des enseignements pouvant être mise en place dans l'établissement (travail en équipe disciplinaire, responsabilité de classe) ainsi que sur le cadre institutionnel et réglementaire.

Lors de l'entretien, dix minutes maximum peuvent être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

Cette épreuve a un coefficient de 2.

2. Analyse des résultats à l'épreuve

Les prestations des candidats sont hétérogènes, tant dans la modification du produit et la réalisation du prototype, que dans la préparation de la séquence de formation ou encore dans la prestation orale. Les candidats doivent bien gérer leur temps et penser à préparer la séquence de formation dès le début de l'épreuve.

Le jury rappelle aux candidats que dans la première partie de l'épreuve, ils peuvent être amenés à travailler sur l'ensemble des activités professionnelles liées à l'option choisie. Les examinateurs constatent que certains candidats maîtrisent peu l'utilisation d'un logiciel de CAO et passent beaucoup de temps sur cette activité au détriment de la coupe et de la fabrication du produit. Les démarches méthodologiques ne sont généralement pas assez structurées et souvent peu explicitées par les candidats. Il est noté aussi un manque de maîtrise des règles de base de la gradation et du placement de patrons. Le questionnement est compris par les candidats, pourtant le cahier des charges n'est pas toujours respecté.

L'analyse critique menée par les candidats est globalement pertinente.

Lors de la partie orale de l'épreuve, le jury constate que les candidats ont du mal à présenter clairement la séquence sur laquelle ils ont réfléchi. Les candidats restent trop souvent centrés sur le produit qu'ils ont réalisé et ne se projettent pas assez dans une situation d'enseignement. Ils ne font pas ou peu le lien entre les activités pratiques réalisées et la séquence proposée. Les compétences à faire acquérir aux élèves doivent faire partie de la liste de compétences imposées dans le sujet.

La séquence doit d'abord être présentée dans sa globalité : compétences visées, positionnement dans l'année, prérequis, nombre de séances et de leurs contenus. L'enchaînement des séances doit être clair et argumenté. Les moments de synthèse, d'évaluation et de remédiation doivent être précisés.

La présentation doit laisser apparaître les objectifs définis de la séance, les compétences à atteindre, le déroulé de la séance, les activités proposées aux élèves, les démarches pédagogiques mises en œuvre, les organisations de classe choisies, les outils numériques utilisés pour faciliter l'acquisition des compétences et des connaissances associées.

Le jury regrette que les candidats ne justifient pas clairement leurs choix.

Les questions posées lors de l'entretien permettent aussi d'évaluer la réactivité, le bon sens des candidats, mais également leur aptitude à installer des comportements responsables et respectueux des valeurs républicaines au sein de la classe, et leur connaissance du cadre institutionnel et réglementaire.

3. Conclusion

Cette épreuve doit être préparée avec méthode. Afin d'acquérir davantage d'aisance à l'oral, les candidats devraient s'entraîner régulièrement à présenter la structure des différentes séquences qu'ils mettent en œuvre dans leur établissement, en s'imposant de justifier tous les choix pédagogiques et didactiques.

IV – EXEMPLE DE SUJET : Épreuve d'admission (option Vêtement)

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel Métiers de la Mode-Vêtements. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification :

- C 3.1 : Effectuer tout ou partie de la gradation en CAO ;
- C 3.3 : Concevoir un placement en CAO.

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1^e partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, le candidat doit :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet, extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques ;
- au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques du candidat, sa maîtrise de la didactique de la discipline, ses aptitudes à la communication, son expression orale, son esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier ses compétences professionnelles et les obligations liées à sa mission de professeur. Au cours de l'entretien sera introduit un échange sur le contenu du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience.

1. Première partie - Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

1.1. Mise en situation

Le bureau d'étude travaille sur la prochaine collection. Le développement et la mise au point de la jupe référence « JUPEBC » est en cours. La gradation doit être finalisée afin de fabriquer et contrôler les têtes de séries. Les placements optimisés sont à réaliser pour pouvoir calculer le coût de revient.

1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

1. analyser la demande ;
2. établir la variante du modèle ;
3. grader la « JUPEBC » à partir des évolutions de la jupe de base à l'aide des logiciels de CAO ;
4. réaliser le placement bi-taille 34-44 de la jupe après avoir complété les paramètres du placement.
Contraintes matériel : découpe automatique avec table de découpe de 4 mètres ;
Contraintes matière : tissu 100% coton laize 150cm environ 300gr, espacement autour des pièces 0,25 cm si nécessaire, efficacité désirée : 72% ;
5. tracer la variante en taille 44 ;
6. couper et confectionner la demi-jupe en taille 44 (dos et devant), afin de vérifier la gradation.
Le montage de la fermeture à glissière n'est pas à réaliser.

2. Deuxième partie - Préparation de l'exposé (1 heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit :

1. élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences mentionnées ci-dessous,
 - C 3.11 : appliquer les règles de gradation ;
 - C 3.31 : définir les paramètres du placement ;
 - C 3.32 : réaliser le placement des différents éléments du modèle ;
 - C 3.33 : effectuer un placement multi tailles
2. justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation ;
3. extraire une séance pédagogique et la développer ;
4. définir les modalités d'évaluation.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Exposé et entretien avec le jury (1 heure)

L'exposé a une durée de 30 minutes et l'entretien avec le jury dure 30 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leurs relations avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...) ;
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves, et les remédiations éventuelles.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Sa prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

DOCUMENTS RESSOURCES

Extrait du dossier technique de la jupe

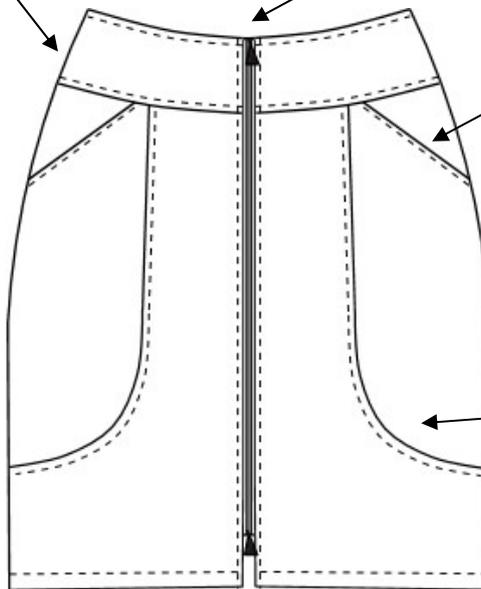
DOSSIER DE DEFINITION				
DESSIN DE DEFINITION				
REFERENCE	JUPEBC	ARTICLE	Jupe	
DEPARTEMENT	Femme	T< :34	TB : 38	T> : 44

Empiècement devant thermocollé, coupé en double.

Fermeture à glissière métallique double curseur, longueur : 40 cm sur le milieu devant.

Poche italienne composée d'une entrée de poche en tissu extérieur et d'un fond de poche en doublure.

Incrustation devant

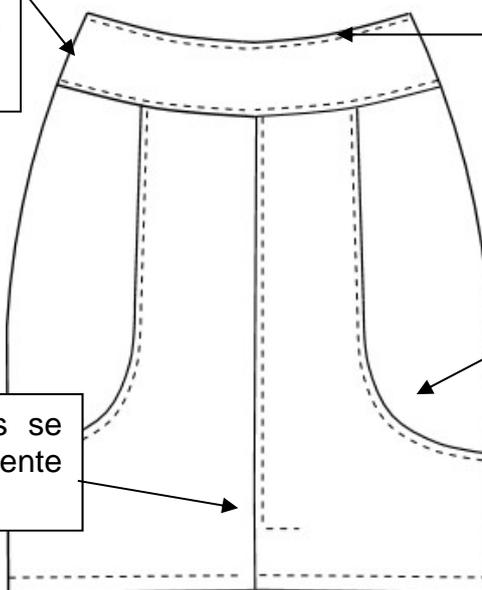


Empiècement dos thermocollé, coupé en double.

Ligne de taille coulissée.

Incrustation dos

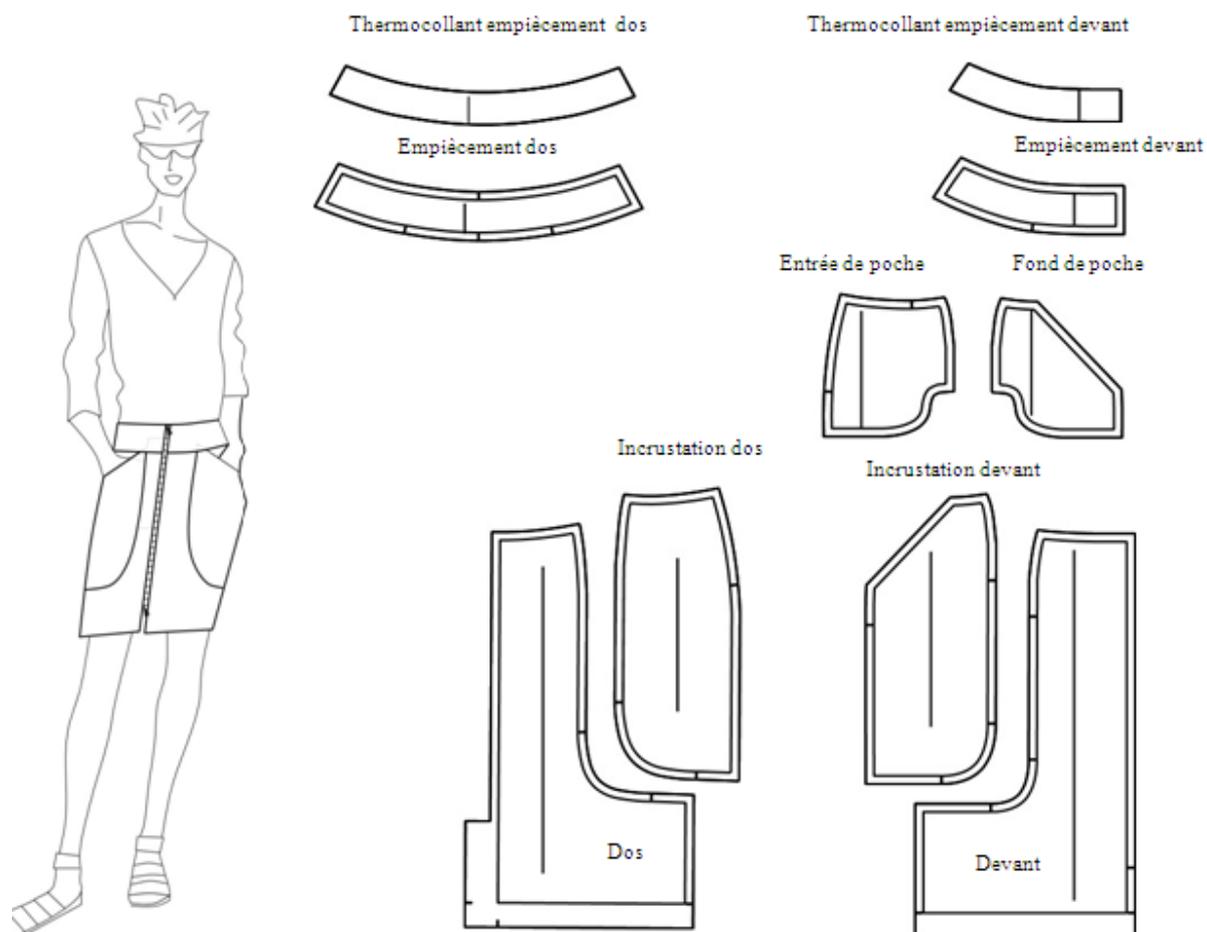
Couture milieu dos se finissant dans une fente superposée.



DOSSIER DE DEFINITION

NOMENCLATURE

REFERENCE	JUPEBC	ARTICLE	Jupe	
DEPARTEMENT	Femme	T< :34	TB : 38	T> : 44



Toutes les valeurs de couture sont à 1 cm sauf la finition du bas de jupe à 3 cm.

MATÉRIEL À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels, et matières d'œuvre :

- un poste informatique équipé de logiciels de CAO (transformation, placement, impression) ;
- une piqueuse plate, type de point 301 ;
- une surfileuse-raseuse, type de point 504 ;
- un poste de repassage ;
- 0,60 m de matière d'œuvre
- 0,15 m de thermocollant sur ½ laize (45 cm) ;
- 0,25 m X 0,25 m de doublure

Une clé USB, contenant les fichiers informatiques :

- JUPEBC.mdl (Lectra) ;
- JUPEBC.PLT (Vetigraph) ;

Pour la deuxième et la troisième partie de l'épreuve :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « Baccalauréat professionnel Métiers de la mode-Vêtements » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le dossier et les fichiers ayant permis la réalisation de la première partie de l'épreuve.

V – EXEMPLE DE SUJET : Épreuve d'admission (option Chaussure)

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel Métiers du cuir. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification :

1.3 Réaliser et/ou exploiter des gabarits

1.4 Réaliser le prototype

2.2.2 Adapter et saisir les règles de graduation pour un nouveau modèle.

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1^e partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, le candidat doit :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet, extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques ;
- au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques du candidat, sa maîtrise de la didactique de la discipline, ses aptitudes à la communication, son expression orale, son esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier ses compétences professionnelles et les obligations liées à sa mission de professeur. Au cours de l'entretien peut être introduit un échange sur le contenu du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience (une dizaine de minutes).

1. Première partie - Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

1.2. Mise en situation

Le bureau d'étude développe le modèle VIGO, pour la prochaine collection printemps été. Il s'agit de concevoir et réaliser un premier prototype sur la base du modèle présenté ci-contre. Proposer des solutions technologiques compatibles avec le type le modèle et les indications du cahier des charges.



Visuel du modèle VIGO
(talon et forme non conforme)

1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, des ressources numériques (*vigo plan candidat.cdb* et *code pointures.cdb*), du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

A-Développer le modèle en CAO 2D

- Réaliser le patronnage de l'ensemble des pièces du modèle VIGO à partir des éléments du cahier des charges. Utiliser le fichier « *vigo plan candidat.cdb* » comprenant les lignes générales du modèle.
- Extraire les gabarits de la tige, de la doublure et des renforts pour une exploitation en découpe numérique dans la pointure de base.
- Préparer les fichiers pour une découpe numérique.

B-Grader les pièces du dessus

- Préparer la graduation des gabarits des pièces de la tige, dans les différentes pointures, en paramétrant les règles de graduation adaptées aux modèles et à la forme utilisée.
- Grader l'ensemble des pièces dans toutes les pointures de la série en respectant le cahier des charges.
- Vérifier et sauvegarder le fichier des pièces graduées.

C-Vérifier la conception du modèle VIGO en fabriquant le prototype

- Découper un pied droit ou gauche à l'aide du découpeur numérique (ou imprimer et découper les pièces à l'aide d'un tranchet de coupe) .
- Réaliser les travaux de préparation piquage et piquage d'un pied droit ou gauche.
- Réaliser la mise sur forme du modèle afin de vérifier les lignes du modèle.
- Commenter les résultats.

Ressources :

Annexe I : cahier des charges

- présentation
- graduation
- nomenclature
- caractéristiques de construction
- procédure d'utilisation du découpeur numérique
- matériels à disposition

Ressources numériques

- plan du modèle de base : *plan vigo candidat.cdb*
- fichier des codes pointures *code pointures.cdb*

2. Deuxième partie - Préparation de l'exposé (1 heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit :

1. élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une compétence ou plusieurs des compétences mentionnées ci-dessous :
 - 1.3.1 réaliser l'ensemble des gabarits utiles à la réalisation du prototype ;
 - 1.4.1 réaliser les essais techniques utiles à la préparation du prototype
 - 1.4.3 assembler le prototype ;
 - 2.2.2 adapter et saisir les règles de graduation pour un nouveau modèle.
2. justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de terminale.
3. extraire une séance pédagogique et la développer.
4. définir les modalités d'évaluation.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Exposé et entretien avec le jury (1 heure)

L'exposé a une durée de 30 minutes et l'entretien avec le jury dure 30 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leurs relations avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...);
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;

- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves, et les remédiations éventuelles.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Sa prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

DOCUMENTS RESSOURCES

Extrait du dossier technique de l'ancien modèle

Cadre de collection du modèle

PRÉSENTATION

<p>Nom de modèle : VIGO</p> <p>Ligne- forme : VISA</p> <p>Pointure de base : 38 point de Paris 5 eme largeur</p> <p>Collection : printemps-été 2017</p> <p>Type : DERBY</p> <p>Fabrication : soudé</p> <p>Hauteur talon : 15 mm</p> <p>Valeur d'assemblage à plat : 8 mm</p>	
<p>Le modèle VIGO s'inspire du visuel ci-dessus pour être adapté à la forme VISA. Il s'agit d'un modèle Derby fantaisi avec des quartiers doublés alors que la claque ne l'est pas. Le laçage est réalisé à l'aide de 3 perforations.</p>	

Type de découpe envisagée : numérique et emporte-pièce.

Caractéristiques de la forme VISA :

- emboitage et cambrures non ferrées ;
- point de Paris du 35 au 41 sans demi-pointure en cinquième largeur.

Pas de progression : point de Paris.

NOMENCLATURE

Modèle VIGO de référence à adapter sur la forme VISA



Vue de 3/4



Vue côté intérieur

NOMENCLATURE DES PIÈCES DE LA TIGE				
	Nom	Matière	épaisseur	remarques
Dessus	Claque	Veau pleine fleur beige	9/10 ^e	Rempli de 4 mm
Dessus	Quartier int et ext	Veau pleine fleur beige	9/10 ^e	Rempli de 4 mm avec lacette
Dessus	Enrobage première	Veau pleine fleur beige	Refente	Valeur de refente à déterminer
Doublure	Claque et première de propreté	Chèvre noire	8/10 ^e	
Doublure	Antiglissoir	Chèvre chamoisée noire	8/10 ^e	
Accessoires	lacet	Beige	35 cm	
Fil	Fil dessus et dessous ton/ton	Polyamide	141	
Renforts œillets	Indéchirable	Synthétiques	10mm	Largeur en deux épaisseurs
Renfort	Bout et contrefort	Thermodurcissable		

EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Graduation

Pour le dessus :

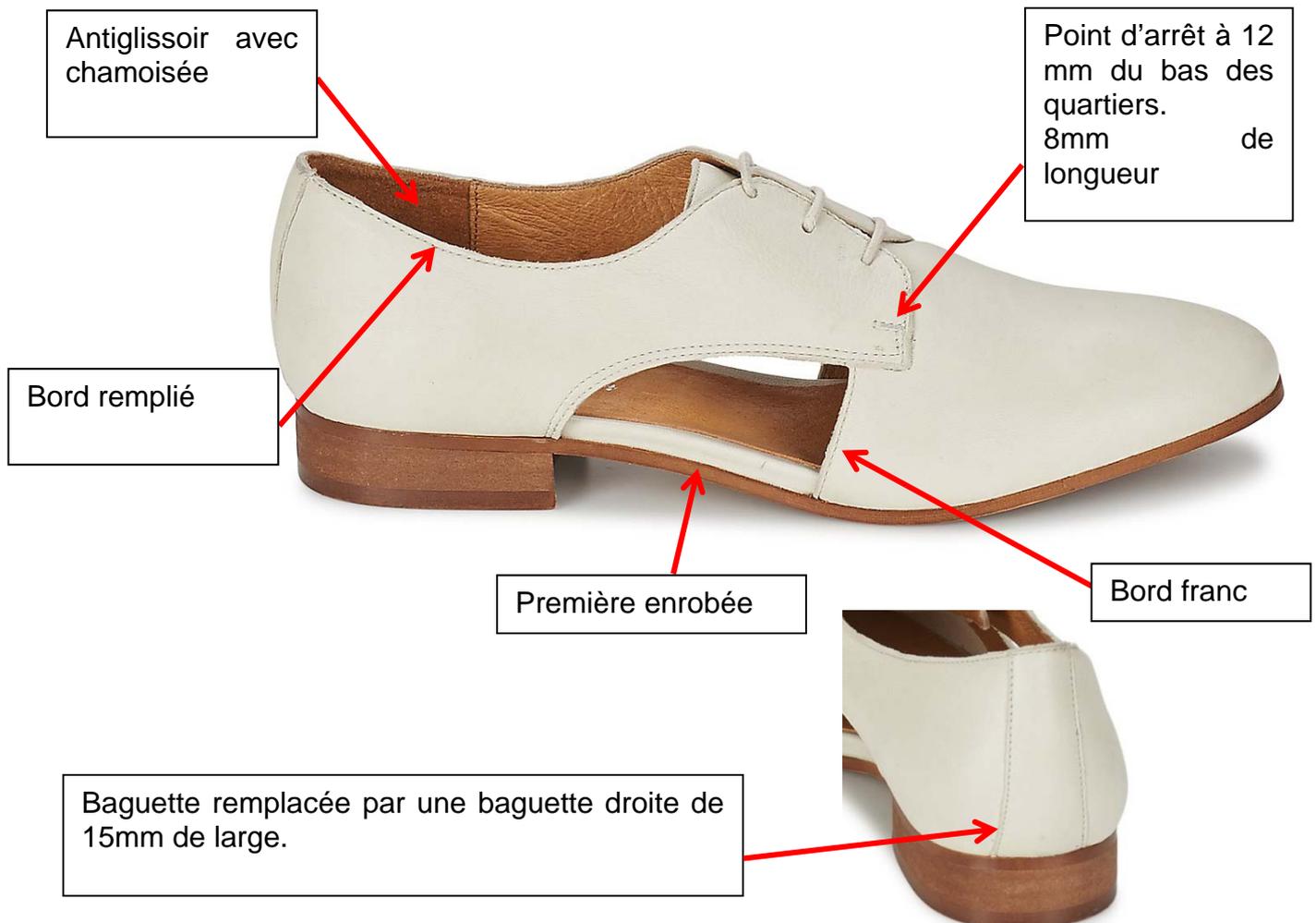
- toutes les pointures sans demi-pointure ;
- suivant les spécifications techniques du modèle et de la forme ;
- toutes les pièces du modèle disposent d'un code pointure intégré au contour ;
- une vague de repérage du côté interne doit être disposé sur les pièces ;
- les pièces sont référencées par leur nom et leur pointure.

Pour la doublure :

- groupage en trois tailles de l'antiglissoir pour économiser des emporte-pièces ;
- toutes les pointures pour les quartiers.

Caractéristiques de construction à développer

Modèle à adapter en fonction des caractéristiques de la forme VISA



Procédure simplifiée d'utilisation du découpeur numérique

Étape 1	exporter le fichier des pièces graduées au format dxf.
Étape 2	transformer le fichier dxf pour son exploitation avec veti mark à l'aide du logiciel veti dxf (suivant instructions).
Étape 3	réaliser le placement à l'aide de veti mark (procédure simplifiée) : <ul style="list-style-type: none">- créer un nouveau placement ;- ouvrir le fichier réalisé lors de la transformation du dxf ;- positionner le cuir sur la zone de coupe ;- cliquer sur les pièces et les placer sur la peau ;- enregistrer le placement.
Étape 4	réaliser la coupe à l'aide du logiciel graphcut : <ul style="list-style-type: none">- faire une remise à zéro ;- ouvrir le fichier de placement créé l'étape 3 ;- positionner le point zéro à l'angle de la zone de coupe ;- exécuter la coupe.

MATÉRIEL À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels :

- poste de patronnage informatique avec un logiciel de CAO chaussure ;
- découpeur numérique ;
- table de découpe manuelle ;
- imprimante ;
- matériels de préparation piquage et piquage ;
- machine plate et pilier point noué 301 ;
- table de préparation ;
- bougies.

Fournitures :

- colle de positionnement ;
- semences et pointes tête homme ;
- pinceau préparation piquage.

Outillage :

- forme visa ;
- pinceau ;
- pince à monter ;
- marteau.

Matière d'œuvre :

- veau aniline beige 9/10 : 40 dm² ;
- chèvre pour doublure 8/10 40 dm² ;
- renfort indéchirable.

Une clé USB, contenant les fichiers informatiques :

- vigo plan candidat.cdb ;
- code pointure.cdb ;
- images du produit de référence.

Pour la deuxième et troisième partie de l'épreuve :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « Baccalauréat professionnel Métiers de la mode-Vêtements » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le dossier et les fichiers ayant permis la réalisation de la première partie de l'épreuve.

VI – EXEMPLE DE SUJET : Épreuve d'admission (option Maroquinerie)

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel Métiers du Cuir. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification :

- C 1.2.1 Situer les contraintes techniques, fonctionnelles et esthétiques du produit et des matériaux.
- C 1.4.1 Réaliser les essais techniques utiles à la préparation du prototype.
- C 1.4.3 Assembler le prototype
- C 2.4.1 Définir les paramètres de coupe

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1^e partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, le candidat doit :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet, extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques ;
- au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques du candidat, sa maîtrise de la didactique de la discipline, ses aptitudes à la communication, son expression orale, son esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier ses compétences professionnelles et les obligations liées à sa mission de professeur. Au cours de l'entretien peut être introduit un échange sur le contenu du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience. (une dizaine de minutes).

1. Première partie - Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

1.3. Mise en situation

<p>Pour développer sa gamme, le responsable du bureau d'étude doit étudier un sac de type bowling.</p> <p>A partir du cahier des charges et au moyens d'une maquette et d'essais, rechercher les solutions techniques, esthétiques et fonctionnelles les plus adaptées à la demande.</p>	
--	--

1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

1. analyser la demande ;
2. réaliser en CAO les gabarits pour les éléments cuir (devant/dos, bandes fermeture à glissière, fond, soufflets latéraux) permettant de construire la maquette ;
3. réaliser manuellement les gabarits pour les éléments cuir (devant/dos, bandes fermeture à glissière, fond, soufflets latéraux) permettant de construire la maquette ;
4. assembler la maquette avec la fermeture à glissière -en viledon- (prévoir l'emplacement des poignées*), rectifier les gabarits si nécessaire ;
5. réaliser un essai technique du montage du sac (l'essai technique consistera à réaliser une petite partie du sac - avec doublure- permettant de représenter l'ensemble des montages du sac) ;
6. réaliser une poignée en cuir et proposer deux fixations avec chapes en cuir : une avec un dé ouvrant de 20 mm et une autre avec un anneau soudé de 50 mm.

** Représenter simplement les emplacements, poignée à fixer sur la maquette ou laisser à part, selon votre démarche pédagogique.*

2. Deuxième partie - Préparation de l'exposé (1 heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit :

- 1 élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences mentionnées ci-dessous.
 - C 1.2.1 b : analyser et proposer des solutions esthétiques et techniques ;
 - C 1.4.1 a : effectuer des essais techniques comparatifs (matériaux, accessoires, assemblage...) ;
 - C 1.4.3 a : réaliser le montage du prototype ;
 - C 2.4.1 b : déterminer la surface nécessaire à la découpe ;
- 2 justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de terminale.
- 3 extraire une séance pédagogique et la développer.
- 4 définir les modalités d'évaluation.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Exposé et entretien avec le jury (1 heure)

L'exposé a une durée de 30 minutes et l'entretien avec le jury dure 30 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leurs relations avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...) ;
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves, et les remédiations éventuelles.

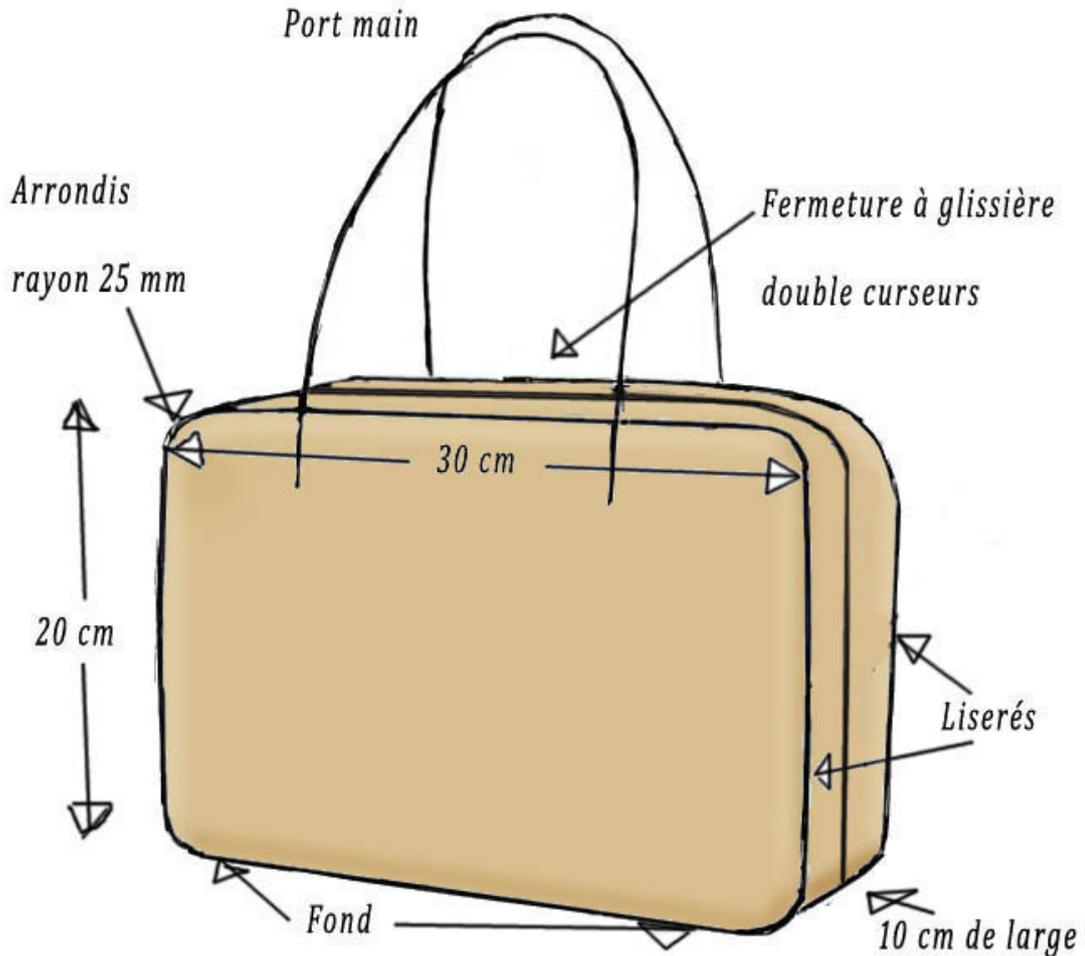
La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Sa prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

DOCUMENTS RESSOURCES

Extrait du dossier technique du sac bowling

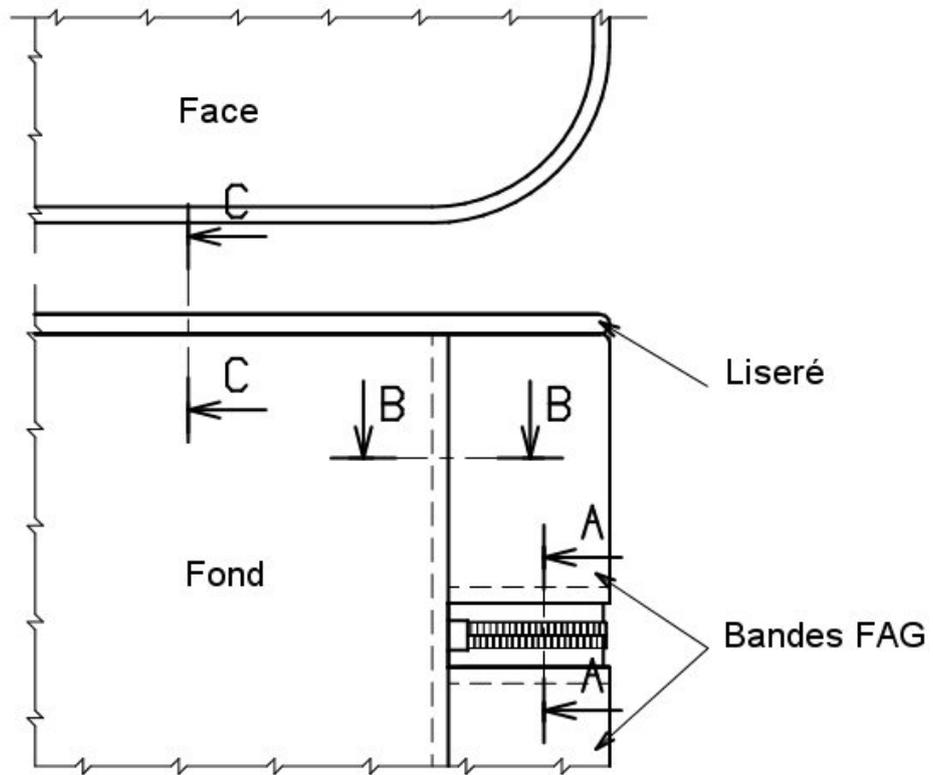


Descriptif :

- ✓ Sac de femme haut de gamme tout cuir, de type bowling.
- ✓ Montage piqué retourné avec liseré.
- ✓ **Dimensions : face : hauteur 200 mm, longueur 300 mm; largeur du bandeau 100 mm, arrondi (rayon de 25 mm).**
- ✓ Port main par poignées
- ✓ Une fermeture à glissière double curseurs permet l'ouverture du bandeau sur les 3 côtés du sac.
- ✓ Sur le dos (à 65 mm du haut), une poche horizontale à fermeture à glissière de 22 cm.
- ✓ L'intérieur du sac est doublé.
- ✓ Le bandeau est réalisé en 3 parties (2 bandes fermeture à glissière et un fond situé sur le dessous). l'ouverture est limitée à 100 mm par deux soufflets latéraux.
- ✓ Largeurs passages curseurs fermetures à glissières = 10 mm.

* Attention : les dimensions correspondent aux lignes du produit fini.

Vue du dessous du sac : raccord bandes FAG* et fond (face pour indication)



*FAG = Fermeture à glissière

MATÉRIEL À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels, et matières d'œuvre :

- un poste de travail, plaque de coupe ;
- carton gris, colle néoprène, viledon, cuirs pour extérieur et doublure, renforts divers,
- machine à refendre, machine à parer, machine à coudre canon (avec canette et fil), coupe bande, etc. ;
- un poste informatique équipé d'une suite bureautique (Word, Excel, Power Point, accès Internet...) ; des logiciels Modaris, Kaledo et Vigiprint ou Justprint ; traceur, imprimante,
- fichier contenant le référentiel, une clé USB.

Accessoires disponibles* :

Dés ouvrant de 20 mm, anneaux soudé de 50 mm, rivet de 8 et 10 mm, bouton à vis, FAG –pour maquette de 70 mm.

* le candidat peut proposer d'autres accessoires si nécessaire.

Pour la deuxième et troisième partie de l'épreuve

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « baccalauréat professionnel métiers du cuir » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le travail réalisé.